Vincent BERGMANN
Commissaire aux comptes

ZONE BLEUE ASSOCIATION
Siège social : Villa Entremonts - 509, Route des camps
83200 LE REVEST LES EAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2018

Inscrit sur la liste tenue par le H3C
Centre d'affaires OPTIMUM
2, Rue de La Seyne sur mer
83140 SIX FOURS
Tel. : 04 94 11 51 00
Fax : 04 94 11 51 01

FRANCE DEFI

Vincent BERGMANN
Commissaire aux comptes

ZONE BLEUE ASSOCIATION
Siège social : Villa Entremonts - 509, Route des camps
83200 LE REVEST LES EAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2018

Aux membres de l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Association ZONE BLEUE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association ZONE BLEUE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne : l'évaluation de la provision pour risques liée aux conflits prudhommaux. Nous nous sommes assurés en questionnant l'avocat chargé des contentieux et l'obtention d'une appréciation professionnelle écrite, de la correcte estimation compte tenu des éléments connus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la gouvernance d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes,

le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 16 juillet 2019.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SIX FOURS LES PLAGES, le 26
Août 2019
Le Commissaire aux comptes
VINCENT BERGMANN

Bilan Actif

	Etat exprimé en euros	31/12/2018 Brut	31/12/2018 Amort. et Dépréc.	31/12/2018 Net	31/12/2017 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	4 260	3 501	759	72
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	24 880		24 880	24 880
	Constructions	461 607	284 041	177 566	150 575
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	6 099	3 581	2 518	3 593
	Autres immobilisations corporelles	113 690	80 951	32 738	49 108
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 951		1 951	1 951
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	4 040		4 040	4 140
	TOTAL (I)	**616 527**	**372 074**	**244 452**	**234 319**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	1 052		1 052	1 221
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	240 279		240 279	151 339
	Autres créances	23 261		23 261	79 787
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	136 451		136 451	167 184
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 763		2 763	1 868
	TOTAL (II)	**403 805**		**403 805**	**401 398**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**1 020 332**	**372 074**	**648 258**	**635 717**

(1) dont droit au bail		
(2) dont à moins d'un an	4 040	4 140
(3) dont à plus d'un an		

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	24 323	24 323
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables	*23 637*	*23 637*
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	183 053	1 359
	Résultat de l'exercice	(94 007)	181 693
	Total des fonds propres	**113 368**	**207 375**
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées	124 593	131 893
	Total des autres fonds associatifs	**124 593**	**131 893**
	Total des fonds associatifs	**237 961**	**339 268**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	115 127	22 081
	Total des provisions	**115 127**	**22 081**
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	37 421	48 819
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 979	22 649
	Dettes fiscales et sociales	206 929	202 900
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	841	
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	**295 169**	**274 368**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**648 258**	**635 717**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(94 006,92)	181 693,18
(1) Dont à moins d'un an	268 312	237 025
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	65	51

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	1 641 407	1 588 840
	Dons	2	
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	15	357
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	79 179	68 219
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	**1 720 603**	**1 657 416**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	73 110	59 802
	Variation de stock	169	(1 221)
	Autres achats et charges externes	502 492	434 311
	Impôts, taxes et versements assimilés	68 329	75 256
	Rémunération du personnel	681 482	671 225
	Charges sociales	323 075	297 338
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	34 129	53 349
	Dotation aux provisions	115 127	22 081
	Autres charges	17 659	16 684
	Total des charges d'exploitation	**1 815 572**	**1 628 825**
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**(94 969)**	**28 591**
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers	500	245
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérets et charges financières	940	1 171
	2 - RESULTAT FINANCIER	**(440)**	**(926)**
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**(95 409)**	**27 665**
	Produits exceptionnels	10 411	260 894
	Charges exceptionnelles	9 010	106 867
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**1 402**	**154 028**
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	**1 731 514**	**1 918 555**
	TOTAL DES CHARGES	**1 825 521**	**1 736 862**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**(94 007)**	**181 693**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS**		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

4

Etats financiers au 31/12/2018

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **648 258** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 731 514** euros et un total **charges** de **1 825 521** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-94 007** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

1 - METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

4

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

2 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

A) Engagements financiers se poursuivant

- L'emprunt souscrit le 18 Octobre 2013, d'un montant de 27 000 € destiné à financer l'acquisition d'un véhicule. est remboursable sur 7 ans au taux de 2.80 %. Au titre de 2018, il a été remboursé la somme de **3 857.16 €**. Le capital restant dû est de **7 392.77 €**.

- L'emprunt souscrit le 10 Juin 2014, d'un montant de 10 900 € destiné à financer l'acquisition d'un véhicule. est remboursable sur 5 ans au taux de 2.07 %. Au titre de 2018, il a été remboursé la somme de 2 090.37 **€**. Le capital restant dû est de **1 061.50 €**.

- L'emprunt souscrit le 8/12/2016, est destiné à financer l'acquisition d'une voiture de tourisme neuve (SEAT LEON) au taux de 2% et pour une durée de 84 mois. Il a été remboursé en 2018

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

la somme de 3 210.5 € . Le capital restant dû s'élève à **16 753.09 €.**

- L'emprunt destiné à financer l'acquisition d'un nouveau véhicule (DACIA LOGGY) a été souscrit le 13/01/2017 pour un montant de 16 400 € au taux de 2% et pour une durée de 84 mois. Il a été remboursé en 2018 la somme de **2 245.57 €** . Le capital restant dû s'élève à **12 135.04€**

B) Nouveaux engagements financiers pris en 2018

Aucun engagement financier nouveau

C) Autres éléments significatifs

- Il n'y a pas de provision pour indemnité de départ à la retraite, compte tenu d'une moyenne d'age relativement basse et d'un Turn Over important.
- Plusieurs litiges prud'hommaux existent ; le risque a été évalué à 115 127 € . Une provision pour risques a été dotée en conséquence.
- En concertation avec la cellule tarification Etablissement du Conseil Général du Var, et conformément au Code de l'Action Sociale, il a été décidé de constater des amortissements dérogatoires, destinés à neutraliser l'écart défavorable existant entre la durée d'amortissement (gros oeuvre amorti sur 57 ans) de l'immobilier et la durée du financement (15 ans). Ces amortissements dérogatoires n'ont fait l'objet en 2018 d'aucune dotation.
- Le **résultat exceptionnel** s'élève à + **1 401.62 €** Les produits exceptionnels correspondent à des régularisations diverses pour 3 111 € et à une reprise sur amortissement dérogatoire (7 300 €). Les charges exceptionnelles quant à elles se sont élevées à **9 010 €** . Elles correspondent à des pénalités et amendes (887.5 €), et à des régularisations (8 122.50 €).
- L'Association ne collectant pas de ressources auprès du public, le présent annexe ne fait pas mention du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, tel que le prévoit l'article 8 de l'Ordonnance n°2005-856 du 28 Juillet 2005.
- Conformément à l'Article 20 de la Loi n°2006-586 du 23 Mai 2006, nous vous informons que la rémunération nette imposable du Directeur de l'Association au titre de l'exercice 2018, s'est élevée à la somme de 48 417.10 €

4

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 148		2 613		501	4 260
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**2 148**		**2 613**		**501**	**4 260**
CORPORELLES	Terrains	24 880					24 880
	Constructions sur sol propre	295 751					295 751
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	128 843		37 012			165 856
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 099					6 099
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	93 418		454 152		454 152	93 418
	Matériel de bureau, mobilier	16 501		5 239		1 468	20 272
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			22 133		22 133	
	Avances et acomptes			9 486		9 486	
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**565 492**		**528 022**		**487 239**	**606 275**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 951		3 000		3 000	1 951
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 140		2 358		2 458	4 040
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**6 092**		**5 358**		**5 458**	**5 992**
	TOTAL	**573 732**		**535 994**		**493 198**	**616 527**

5

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 076	1 425		3 501
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**2 076**	**1 425**		**3 501**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	181 220	7 300		188 520
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	92 799	2 722		95 521
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 506	1 075		3 581
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	52 714	377 760	359 724	70 750
	Matériel de bureau, mobilier	8 097	3 572	1 468	10 201
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**337 337**	**392 428**	**361 192**	**368 573**
	TOTAL	**339 413**	**393 853**	**361 192**	**372 074**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

	Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	131 893		7 300	124 593
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**131 893**		**7 300**	**124 593**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	22 081	115 127	22 081	115 127
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**22 081**	**115 127**	**22 081**	**115 127**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	**153 974**	**115 127**	**29 381**	**239 720**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation		115 127	22 081	
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles			7 300	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 040	4 040	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	240 279	240 279	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 204	5 204	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	12 492	12 492	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	5 565	5 565	
	Charges constatées d'avances	2 763	2 763	
	TOTAL DES CREANCES	**270 343**	**270 343**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	65	65		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	37 356	10 498	26 858	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	49 979	49 979		
	Personnel et comptes rattachés	90 433	90 433		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	116 496	116 496		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	841	841		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**295 169**	**268 312**	**26 858**	

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 404
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		2 763	2 763
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 763

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		**3 988**
Autres créances		3 988
PRODUITS A RECEVOIR	*3 988*	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

		31/12/2018
Total des Charges à payer		**140 754**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**79**
INTERET COURU EMPR. ETABL	*14*	
INTERETS COURUS A PAYER	*65*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**5 219**
FACTURES FOURNISSEURS NON	*5 219*	
Dettes fiscales et sociales		**135 457**
DETTES PROVISIO. POUR CON	*90 433*	
CHARGES SOCIALES SUR CONG	*43 106*	
CHARGES A PAYER	*1 917*	

4